

Image not found or type unknown



## Vente liée assurance vie

Par **ace300x**, le **20/02/2025** à **22:07**

Bonjour,

Ma banque conditionne mon taux de prêt immobilier à la souscription d'une assurance vie. Est-ce une tentative de vente liée ? Si oui, que faire ?

Cordialement,

Par **Isadore**, le **21/02/2025** à **06:26**

Bonjour,

Non si la banque ne conditionne pas l'obtention du prêt à la souscription de l'assurance-vie.

Elle peut vous offrir un taux plus avantageux si vous acceptez de souscrire chez elle un autre produit. A vous de décliner si l'offre ne vous convient pas et d'obtenir votre prêt à un taux plus élevé.

Par **Chaber**, le **21/02/2025** à **08:40**

Bonjour

Aucune loi rend obligatoire la souscription d'une assurance Décès Invalidité, fort recommandée, pour un prêt immobilier

Faites jouer la concurrence

Par **Marck.ESP**, le **21/02/2025** à **11:34**

Bonjour et bienvenue

Est-ce une assurance -vie en plus de l'assureur prêt ?

Cette pratique n'est pas légale car elle limite votre liberté de choix, mais bien que les banques ne puissent pas vous obliger à souscrire une assurance vie, elles peuvent vous proposer des

offres groupées incluant des avantages (comme un taux de prêt plus bas) si vous souscrivez plusieurs produits.

Attention, la banque doit vous informer clairement de la possibilité de souscrire chaque produit séparément et de comparer les offres.